

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 1^{er} avril 2025

N° 010-2025

Conseillers

Nombre en exercice : 19

Nombre de présents : 12

Procurations : 3

Nombre de votants : 15

Votes

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

20 mars 2025,

Affichée et mise en ligne

le 20 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : Mmes BENYAHIA, DUBRUNQUEZ, EMON, JACOB, POUPONNEAU, SIMON

MM. KOCIUBA, CAPITAIN, DENIS, GOURNET, LEJEUNE, STIENNE

Absents excusés :

Mme FONTAINE B. qui donne pouvoir à Mr GOURNET

Mme FONTAINE N. qui donne pouvoir à Mme EMON

Mr LAQUEUE qui donne pouvoir à Mr DENIS

Absents : Mme TOUROLLE, Mr BRIZION, Mr KRAWIEC, Mr MAQUIN

Secrétaire de séance : Mme EMON

Le procès-verbal du 05 mars 2025 est approuvé.

Objet : Budget primitif – Année 2025

Après lecture des chapitres de la section de fonctionnement, et de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et après avis favorable de la commission des finances réunie le 04 mars 2025,

-ADOpte à l'unanimité le budget de l'exercice 2025 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 751 593.14 €

Recettes : 1 751 593.14 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1 019 093.56 €

Recettes : 1 019 093.56 €

-DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables.

La secrétaire de séance, Michelle EMON



Le Maire, Michel KOCIUBA



DEPARTEMENT DES ARDENNES
ARRONDISSEMENT ET CANTON
DE RETHEL

MAIRIE DE
SAULT-LÈS-RETHEL 08300
Tel : 03.24.38.49.38

Présentation brève et synthétique du budget primitif 2025.

Emprunts :

3 emprunts arriveront à échéance en 2027, en 2030 et en 2032.

Le BP 2025 ne nécessite pas d'avoir recours à l'emprunt.

Taux des taxes :

La commune a cette année encore, décide de ne pas augmenter le taux des taxes directes.

La dernière augmentation du taux des taxes date de 2023.

On constate que nos taux sont raisonnables au regard des taux moyens communaux au niveau départemental.

Orientations et politiques budgétaires :

-Nous poursuivrons en 2025 le travail débuté il y a plusieurs années sur les reprises de concessions dans nos deux cimetières.

-Cette année, nous poursuivrons la rénovation de l'éclairage public en changeant les ampoules au sodium par des ampoules LED afin de continuer à réaliser des économies.

-La section de fonctionnement quant à elle, voit à nouveau son chapitre 011 augmenté de manière significative par l'imputation de l'entretien du ruisseau de Biermes.

En effet, une provision est faite pour entreprendre une première tranche de travaux d'hydro curage afin de participer à l'effort collectif pour la diminution des inondations.

Tous les efforts sont faits pour faire des économies tout en continuant à entretenir les biens communaux et offrir aux administrés une bonne qualité de vie.

Travaux :

-Un bardage sera posé sur une partie des salles Jean Monnet pour régler des problèmes d'infiltration

-Des places de parking seront aménagées à l'arrière des bâtiments Vendée et Bourgogne

-Le passage piéton face à l'ancienne mairie sera éclairé pour sécuriser le dispositif

-Des bancs seront achetés et posés dans la commune

-Des barnums seront achetés pour organiser des manifestations

-L'enfouissement des impasses des jeux et Champagne Ardenne ont fait l'objet de demandes de subventions et seront faits en fonction des accords

-Des places de parking seront créées aux salles Jean Monnet, la clôture sera refaite.

-Un téléviseur sera installé dans le hall de la mairie pour y faire figurer les informations importantes

-Des cavurnes seront posées au cimetière pour répondre à des demandes de plus en plus importantes

-Le transformateur situé à côté de Rocha sera peut-être peint par un artiste afin d'embellir l'environnement

-Un carillon sera peut-être installé dans le pigeonnier de la mairie

-Un projet de signalétique sur la commune est à l'étude

Personnel communal : la masse salariale est maîtrisée avec une constance des effectifs.

Le souci de parité évolue dans les différents services.

Le BP2025 reste comme par le passé une prévision prudente et raisonnable permettant une gestion maîtrisée de l'argent public.

Le Maire, Michel KOCIUBA

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Maire KOCIUBA MICHEL
A Sault-lès-Rethel, le 1^{er} avril 2025
Le Maire, KOCIUBA MICHEL

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.

A Sault-lès-Rethel, le 1^{er} avril 2025

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

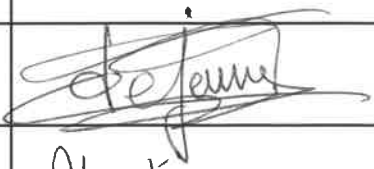
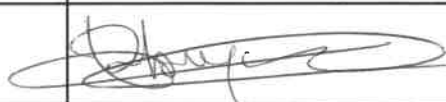
VOTES : Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Pouvoirs :

Date de convocation 20/03/2025

KOCIUBA Michel	
DENIS Anthony	
JACOB Angélique	
GOURNET Pascal	
EMON Michelle	
BENYAHIA Malika	
FONTAINE Nathalie	pouvoir à M ^{me} Emon
LEJEUNE Thierry	
TOUROLLE Isabelle	Absenté
BRIZION Christophe	Absent
STIENNE Jean-Christophe	
DUBRUNQUEZ Maggy	
FONTAINE Bénédicte	pouvoir à M ^{re} Gournet

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SIMON Annie	
LAQUEUE Florian	Pouvoir à M ⁿ Denis
MAQUIN Yannick	Absent
CAPITAINE Dominique	
POUPONNEAU Emilie	
KRAWIEC Casimir	Absent

Certifié exécutoire par le Maire, KOCIUBA MICHEL, compte tenu de la transmission en sous-préfecture,
le 02 avril 2025, et de la publication le 02 avril 2025.

A Sault-lès-Rethel, le 02 avril 2025.
Le Maire, Michel KOCIUBA

